



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Les experts en surveillance aquatique

SYSTÈME DE CRÉDITS POUR LE RENOUELEMENT DES CERTIFICATIONS DE LEADERSHIP (mars 2014)

Afin d'être en mesure d'enseigner ou d'évaluer les candidats, les moniteurs, les évaluateurs et les formateurs doivent être « à jour ». Pour continuer d'être à jour, les moniteurs, les évaluateurs et les formateurs doivent renouveler leur(s) certificat(s) pendant les 24 mois qui suivent la date de certification ou la dernière date de renouvellement de la certification.

Le **Système de crédits** de la Société de sauvetage permet de tenir compte des besoins et des intérêts individuels en encourageant le personnel de leadership à apprendre et à s'améliorer grâce à l'éducation continue et au développement professionnel :

- Accumulez 3 crédits sur une période de certification de 2 ans en participant à des cours, des sessions de formation et des programmes de formation identifiés sur la **Liste des crédits** de la Société de sauvetage.
- Enregistrez vos crédits sur la **Fiche de crédits** qui est signée et datée par les évaluateurs des divers cours suivis.
- Faites parvenir par la poste, par courriel ou par télécopieur, la fiche de crédits dûment remplie avec le frais de renouvellement de la certification au bureau de la Société. Nous vous ferons parvenir une nouvelle carte de certification (qui sera valide pour une autre période de 2 ans), ainsi qu'une nouvelle fiche de crédits et un dossier de crédits.
- Les certificats de leadership qui sont renouvelés à divers moments sont sujets à un frais de renouvellement de la certification chaque fois qu'ils sont renouvelés. Renouveler l'ensemble de vos certifications à une date spécifique permet de réduire le coût de celles-ci.

Puis-je conserver des crédits additionnels pour la prochaine fois?

Non. Les crédits sont valides pour une période de 2 ans seulement. Si, par exemple, vous suivez le cours de Sauveteur national le 23 août 2014, vous devez accumuler vos autres crédits avant le 23 août 2016. Sinon, le crédit du certificat de Sauveteur national aura expiré et vous serez obligé d'obtenir un autre crédit à jour.

Les **Moniteurs de Sauveteur national**, les **Moniteurs de Secourisme général** et les **Moniteurs de B.O.N.** doivent accumuler 3 crédits à partir des items identifiés par un astérisque (*). Les **Évaluateurs** doivent obtenir 3 crédits à partir des items identifiés par une croix (†). Les **Formateurs de moniteurs** doivent avoir donné un cours de moniteurs afin d'être certifiés.

Les fiches de crédits doivent être remplies et elles doivent être signées avant que vous ne les envoyiez au bureau de la Société. Toutes les mises à jour de révision obligatoires doivent être effectuées pour que le renouvellement de la certification soit traité.

LISTE DES CRÉDITS

Section A : 1 crédit chacun

1. Enseigner 3 programmes complets ou plus de : Nager pour la vie, Jeune Sauveteur ou Étoile de bronze
2. † Enseigner ou évaluer Médaille de bronze, Croix de bronze, B.O.N. ou être entraîneur du Club des Jeunes Sauveteurs
3. * Médaille de bronze ou certification supérieure ou renouvellement de la certification
4. Certification de Moniteur d'Aquaforme
5. Certification de Conditionnement Physique N.-B. (théorie de la forme physique) ou posséder l'équivalent
6. * Certification de Sauvetage en embarcation
7. Certification de DEA
8. Certification de Moniteur avec *Canoë/Kayak NB*
9. Certification des Escadrilles canadiennes de plaisance
10. Certification de plongée sous-marine de *PADI*, de *NAUI* ou de *l'ACUC*
11. * † Agir à titre d'officiel dans une compétition de sauvetage du N.-B. (ou N.-É.) sanctionnée à l'échelle nationale
12. * Compétitionner dans une compétition de sauvetage du N.-B. (ou N.-É.) sanctionnée à l'échelle nationale
13. Faire au moins 3 heures de bénévolat pour la Société de sauvetage

Section B : 2 crédits chacun

1. * † Enseigner ou évaluer Distinction, Sauvetage en embarcation, Secourisme général en milieu de travail de la Société de sauvetage, certification d'Officiel, Superviseur aquatique, Sauveteur national ou Session de formation sur les normes d'évaluation
2. * Certification de Superviseur aquatique
3. * Certification de Distinction
4. * † Certification en premiers soins de la Société, Sauveteur national ou Moniteur de B.O.N.
5. * † Nomination au titre d'Évaluateur ou de Formateur de moniteurs de la Société (peu importe le niveau)

Section C : 3 crédits chacun

1. * † Enseigner 1 des cours de moniteurs suivants : Superviseur aquatique, Sauvetage, Natation, Sauvetage en embarcation, B.O.N., Secourisme général, Sauveteur national
2. N'importe quel cours de renouvellement de la certification de Moniteur de la Société de sauvetage